

# **VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LICITATION**

**L'adjudication aura lieu le mercredi 10 avril 2019 à 10h.30**

Au palais de justice d'EVRY (91), 9 rue des Mazières, **EN UN SEUL LOT**

Dans un ensemble immobilier sis à **CORBEIL-ESSONNES (91)**,

## **3 Sentier des Trois Carreaux - Cadastré BR n° 275**

- **LOT N° 5** : La propriété exclusive et particulière d'**UN APPARTEMENT** situé au deuxième étage du bâtiment unique comprenant : dégagement, salon, cuisine, WC, grenier, salle d'eau Et les 89/1.027èmes des PCG de l'ensemble immobilier notamment de la propriété de sol.
- **LOT N° 6** : La propriété exclusive et particulière d'**UN APPARTEMENT** situé au deuxième étage d'un bâtiment unique, comprenant : dégagement, chambre, cuisine, double WC, grenier, salle d'eau. Et la copropriété à concurrence 93/1.027èmes des PCG de l'ensemble immobilier notamment de la propriété du sol.
- **LOT N° 9** : La propriété exclusive et particulière d'**UNE CAVE** située au sous-sol du bâtiment unique. Et la copropriété à concurrence de 9/1.027èmes des PCG de l'ensemble immobilier notamment de la propriété du sol.
- **LOT N° 12** : La propriété exclusive et particulière d'**UNE CAVE** située au sous-sol du bâtiment unique. Et la copropriété à concurrence de 9/1.027èmes des PCG de l'ensemble immobilier notamment de la propriété du sol.
- **LOT N° 15** : Le droit de jouissance exclusive d'**UN TERRAIN** non constructible à usage de jardin de 21 m<sup>2</sup> environ. Et la copropriété à concurrence de 8/1.027èmes des PCG de l'ensemble immobilier notamment de la propriété du sol.
- **LOT N° 20** : Le droit de jouissance exclusive d'**UN TERRAIN** non constructible à usage de jardin de 20 m<sup>2</sup> environ. Et la copropriété à concurrence de 8/1.027èmes des PCG de l'ensemble immobilier notamment de la propriété du sol.
- **LOT N° 21** : Le droit de jouissance exclusive d'**UN TERRAIN** non constructible à usage de jardin de 5 m<sup>2</sup> environ. Et la copropriété à concurrence de 2/1027ème des PCG de l'ensemble immobilier notamment de la propriété du sol.
- **LOT N° 22** : Le droit de jouissance exclusive d'**UN TERRAIN** non constructible à usage de jardin de 6 m<sup>2</sup> environ. Et la copropriété à concurrence de 2/1027èmes des PCG de l'ensemble immobilier notamment de la propriété du sol.
- **LOT N° 23** : La propriété exclusive et particulière d'**UN PALIER** situé au deuxième étage du bâtiment A Et la copropriété à concurrence de 27/1027èmes des PCG de l'ensemble immobilier notamment de la propriété du sol.

Selon diagnostics établis par la société AGENDA DIAGNOSTICS, la superficie Loi Carrez est de **56,58 m<sup>2</sup>**.

**MISE A PRIX : 90.000 € (QUATRE VINGT DIX MILLE EUROS)**

**Avec faculté de baisse du tiers (60.000 €) puis de la moitié (45.000 €) faute d'enchères**

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des avocats postulant près le tribunal de grande instance d'EVRY.

**CONSIGNATION : 9.000 € (à l'ordre de CARPA Séquestre)**

**S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS** : ► A Maître **Michel MIORINI**, membre de la SELAS **AVOCATS ASSOCIES MIORINI**, avocat au barreau de l'Essonne, Résidence Le Féray, 4 rue Féray – (91101) CORBEIL ESSONNES, **TEL. 01.60.90.13.13**, site internet : [miorini.com](http://miorini.com), dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

- Au greffe des criées du tribunal de grande instance d'EVRY, où le cahier des conditions de vente est déposé.
- Sur INTERNET : [www.vlimmo.fr](http://www.vlimmo.fr)

Sur les lieux pour visiter où une visite sera organisée.